

Charte d'engagement

Référent énergie et eau

Le projet consiste en **la création et l'animation d'un réseau de référents énergie et eau** sur la commune accompagnée par l'ALEC Montpellier Métropole. Il permet aux agents de s'engager quelles que soient leurs compétences / connaissances.

Les agents seront **les ambassadeurs et ambassadrices Sobriété des bâtiments** qu'ils connaissent et occupent quotidiennement. Ils seront outillés, et accompagnés pour mener à bien leur mission dans ce projet collectif.

La commune VENDARGUES s'engage à :

- ▶ Mettre à disposition les données et informations nécessaires à l'état des lieux
- ▶ S'assurer de la présence des personnes ressources aux différents ateliers et réunions
- ▶ Recruter et mobiliser ses référents
- ▶ Définir le champ d'intervention des référents et leur donner les moyens (temps et matériel) de réaliser leur mission
- ▶ Définir, valider et mettre en œuvre le plan d'actions défini collectivement

Contact privilégié

.....

L'ALEC s'engage à :

- ▶ Animer les réunions comité de pilotage, comité technique et atelier de concertation
- ▶ Favoriser et aider à la co-construction du projet
- ▶ Transmettre des connaissances et savoir faire
- ▶ Mobiliser les différents acteurs du projet

Fait en deux exemplaires originaux à le...../...../.....

Pour la commune de Vendargues

Pour l'ALEC

Le Maire, Guy LAURET

La Présidente, Isabelle TOUZARD